

Procès-verbal N°21 de la Commission Foot Animation

Réunion du :	22/01/26
À :	10H
Présidence :	Mr Didier CASANADA
Présents :	Mme Nadine GRECO. Mrs Léonard INNIANTONI, Jean-Louis DELFIEU, Michel COLLADO, Sauveur ROMAGNOLE
Absents excusés :	Mme Martine JOLY
Assiste à la Réunion :	

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boite mail officielle du club (n° affiliation@footoccitanie.fr). Seuls les courriels identifiés avec le Nom, Prénom, Qualité de l'auteur seront pris en compte par le District.

A défaut du respect des prescriptions ci-dessus énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (art 17.1 du règlement intérieur du District).

Approbation des procès-verbaux

La commission approuve le procès-verbal N° 20 du 15/01

Rappel

RAPPEL AU CLUBS : concernant les clubs responsables d'équipes pour la FMI

Dans FOOTCLUB : Il faut **absolument qu'un éducateur** soit renseigné pour chaque équipe, sinon les matchs n'apparaissent pas sur la tablette.

UTILISATION DE LA FMI

LE RESULTAT DE L'EQUIPE QUI A REMPORTE LES DEFIS DOIT ETRE NOTE SUR LA FEUILLE FMI DANS LA PARTIE "OBSERVATION".
Beaucoup de clubs ne le font pas : ATTENTION au moment des classements.

En cas de disfonctionnement utiliser une feuille de match papier ainsi que le tableau « Rapport FMI » dûment remplis, qui vous ont été envoyés par mail, et à télécharger dans Footclubs ainsi que le site du DISTRICT.

**LORS DES PLATEAUX DE U6 à U10/U11 : LE CONTROLE DES LICENCES EST OBLIGATOIRE
AVANT LE DEBUT DES PLATEAUX.**

FAL Non rempli / Absence feuilles de plateau / Forfait (prévenu ou non) la commission contrôlera ses points et amendera selon le cas .

Championnat U12/U13

**LES RENCONTRES NON JOUEES LE SAMEDI 17 JANVIER SERONT REPROGRAMMEES
LE SAMEDI 21 FEVRIER (Ou un mercredi si arrangement entre clubs)**

➤ **Retour CSR /INFORMATION :**

Match n°55327515 du 17/01/2026

Vauvert FC 1 (503237) / Rodilhan 1 (535058)

Dit match perdu par forfait à l'équipe de Vauvert FC 1 (n°503237), pour en reporter le bénéfice à l'équipe de Rodilhan 1 (535058)), sur le score de 3/0

Dossier n°2025/2026-CSR- **169** Match n°55314333 du 17/01/2026

Foot Terre Camargue 1 (551417) / Académie Univers 2 (560267)

Dit match perdu par forfait à l'équipe d'Académie Univers 2 (560267) pour en reporter le bénéfice à l'équipe de Foot Terre Camargue 1 (551417) sur le score de 3/0



➤ **Forfait Général : Art 24 des RG du District**

Aec St Gilles 3 D4 Poule E Féminine : forfait général : 80€

Championnat U13 à 11

Défis Technique (à télécharger dans documents / compétitions)

- Défis 2em Trimestre « Conduite de Balle » Dates : 17-24-31- Janvier /7-14 Février
- Défis 3em Trimestre « 1C1 Gardien » 14-21 Mars / 11-18 Avril / **9 Mai (u13 à 11)**

Championnat U12

➤ **Forfait JP ROUX :**

Uzes pl 5 : 30€

Retour CSR /INFORMATION :

Match n°55323247 du 17/01/2026

F C B P (548837) / CAISSARGUES (521050)

Dit match perdu par forfait à l'équipe CAISSARGUES (521050) pour en reporter le bénéfice à l'équipe de F C B P (548837), sur le score de 3/0

Rencontre du 10/01/2026

- Bagnols Pont 1 (548837) / Bagnols Pont 2 (548837) / St Laurent des Arbres (535852) - plateau 15
- Bouillargues / Nîmes soleil levant / Nîmes Chemin Bas - Plateau 04

Plateau 15 Aprés contrôle la commission a bien reçu les feuilles de plateaux, la commission déclare Bagnols Pont 1 qualifié pour le 2em tour JP ROUX, la réserve a été transmise en discipline pour les contestations d'arbitrage

Mr Casanada Didier n'a pas participé aux débats,

Plateau 4 Aprés contrôle la commission à bien reçu les feuilles de plateau, donc la commission déclare **Soleil levant qualifié** pour le 2em tour JP ROUX : L'obligation des 12 joueurs est réservé pour les finales uniquement

**LES RENCONTRES NON JOUEES LE SAMEDI 17 JANVIER SERONT REPROGRAMMEES
LE SAMEDI 7 MARS (Ou un mercredi si arrangement entre clubs)**

Foot Animation - U10 à U10/U11

- Beaucaire : Plateaux U10 et U10/U11 : **Début 9h30**
- Nîmes Ol : Plateaux U10 et U10/U11 : **Début 14h00**
- Cavillargues : Plateaux U10/U11 : **Début 9h30**

Rotation 5 en U10 et U10/U11 : 7 Février 2026 PENSEZ A VOS DESIDERATAS

Foot Animation - U6 à U8/U9

Prochaine Rotation U6 à partir du 24 Janvier 2026 : Pensez à vos engagements par le FAL + Desiderata

Beaucaire : Plateaux U6 à U8/U9 : **Début 13h30**

Sommières : Plateaux U6 à U9 : **Début 13h30**

En ACCORD avec la Commission Technique, pour les Rotations 4 et 5 en U8/U9 les plateaux se joueront à 8

- Temps de jeux : 50 minutes (2 x 25 minutes)
- Plateaux de 3 équipes
- **le samedi après-midi à 14h00**
- uniquement les équipes qui évoluaient en **DEVELOPPEMENT** les rotations précédentes
- uniquement des joueurs licenciés U9
- Diplôme de l'éducateur obligatoire : **Module U9/CFI U6-U9**

Foot Animation - FEMININES

Rappel : Pitch Féminin 1er Tour le Samedi 14 Février 2026 : UNIQUEMENT DES U12/U13 (3 U11 MAX) POURONT PARTICIPER à CE TOUR DE PITCH.

**LA JOURNÉE DU 14 FEVRIER 2026 EN CHAMPIONNAT D4 POULE E EST REPORTE AU SAMEDI 21 FEVRIER 2026
JOURNÉE DE RATTRAPAGE VOIR PLANNING DE JOURNÉE**

LES RENCONTRES NON JOUEES EN D4 POULE E LE SAMEDI 17 JANVIER SERONT REPROGRAMMÉES LE SAMEDI 7 MARS 2026 VOIR PLANNING DE JOURNÉE.

LA RENCONTRE DU 14/02 D4 POULE C BEAUCAIRE 4 / MANUEL 1 EST REPORTEE AU SAMEDI 21 FEVRIER (Coupe pitch pour Beaucaire)

Le Championnat Féminin a été intégré au championnat garçons en D4 Poule E pour la Phase 2, ce qui permettra aux clubs de faire participer des U14 F et des U12/U13 G.

**LA FINALE DEPARTEMENTALE PITCH DU GARD/LOZERE DU DIMANCHE 29 MARS (lieu à définir)
AVEC AUDRE/PO/HERAULT : 3 EQUIPES DU GARD/LOZERE PARTICIPERONT à CETTE FINALE**

L'ordre du jour étant épousé, la séance est levée.

Le Président
Didier CASANADA

La Secrétaire de Séance
Nadine GRECO